

La CGSLB est là pour vous !

Nos délégué.e.s sont votre voix dans votre magasin !

L'énergie positive et le travail orienté vers les solutions ont été récompensés !

Les résultats des élections sociales sont connus : la CGSLB a une fois de plus fait un beau score ! Pour la 7ème fois consécutive, nous progressons dans toutes les régions. Par ailleurs, nous obtenons à nouveau plus de voix et plus de mandats dans tous les organes de concertation.

Quelle est donc la sentence ?

À la CGSLB, le dialogue est fondamental. Nous voulons que vous et votre magasin y gagniez. Ce n'est que lorsque la négociation n'est plus possible que nous passons à l'action. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de personnes nous accordent leur confiance !

Pour quelles raisons pouvez-vous contacter nos délégué.e.s ?

Que font exactement ces personnes ?

Ils / elles :

- donnent des conseils sur tout ce qui a un impact sur les conditions de rémunération et de travail ;
- surveillent le rendement du magasin et donnent des conseils relatifs aux activités économiques de la chaîne ;
- reçoivent et discutent des informations économiques et financières ;
- protègent les travailleurs et surveillent l'application de la législation sociale ;
- participent à l'élaboration et à la modification du règlement du travail ;
- fournissent une assistance en cas de licenciement et veillent à ce que les recrutements se déroulent de façon fluide et correcte ;
- déterminent les congés en collaboration avec la direction et veillent à ce que le personnel puisse prendre ses congés ;
- donnent des conseils en vue d'améliorer le bien-être du personnel du magasin ;
- font des propositions en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles ;
- ont un rôle important à jouer dans le plan global de prévention et le plan d'action annuel du magasin ;
- évaluent le fonctionnement du service de prévention et de protection interne et externe ;
- participent à l'analyse des risques de l'environnement du magasin.

Avez-vous des questions à ce sujet ?

Alors n'hésitez pas à contacter votre délégué.e !

Vous ne savez pas qui est votre délégué.e ? Contactez alors votre secrétariat CGSLB.

Vous trouverez un aperçu de nos secrétariats sur le lien suivant : www.cgslb.be/fr/secretariats/comtes.



CGSLB | SYNDICAT LIBÉRAL BULLETIN D'AFFILIATION

Coördonnées (en majuscules s.v.p.)

zone

secrétariat

nom

prénom

rue

n°

bte

code postal

commune

n° registre nat. (dos de la carte d'identité)

sexe homme femme

date de naissance

nationalité

langue français néerlandais

état civil

nom partenaire

compte en banque IBAN

BIC

tél.

gsm

e-mail privé

e-mail travail

Renseignements professionnels

nom employeur

adresse

en service à partir du

numéro d'entreprise

commission paritaire

secteur d'entreprise

temps plein oui non si non, je travaille h/semaine

temps plein h/semaine

 ouvrier employé cadre chômage complet étudiant autre

Affiliation syndicale

je souhaite m'affilier dans la zone où j'habite je travaille

à inscrire à partir du

venant de la CSC FGTB nouvel affilié

y affilié depuis le

jusqu'au

mode de paiement des cotisations domiciliation virement bancaire ordre permanent

signature affilié

La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier.

Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer)

En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat.

DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur)

nom

adresse

.....

numéro de compte:

IBAN BIC

nom affilié (si autre que le débiteur)

fait à signature

date

DONNÉES CRÉANCIER

nom : CGSLB

identifiant créancier : BE66 007 0850330011

adresse : Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, België

RÉSERVÉ À LA CGSLB

motif domiciliation : cotisation pour numéro d'affiliation

numéro de mandat

Veuillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB. En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.